

Monsieur Franck Riester
Ministre de la Culture
3, rue de Valois
75 001 Paris Cedex 01

Paris, le 24 mars 2020

Monsieur le Ministre,

L'Union des Photographes Professionnels a écouté avec attention les mesures proposées par le gouvernement en vue de soutenir l'activité des entreprises, dont les plus petites et fragiles d'entre elles, en particulier les indépendants.

Le ministère de l'économie a annoncé une aide directe et immédiate de 1500€ aux entreprises de petite taille, indépendants et microentreprises dont le chiffre d'affaires a diminué de plus de 70%. Il est essentiel que les auteurs photographes puissent entrer dans ce dispositif. En effet, leur activité, fondée quasi-exclusivement sur les commandes des entreprises, associations, organes de presse ou agences, est actuellement au point mort.

Il est à noter que les revenus des auteurs photographes sont par essence irréguliers. Afin d'évaluer la diminution de leur chiffre d'affaires, il y aurait lieu de prendre en référence le dernier montant connu des services fiscaux, c'est à dire celui déclaré chaque année via le formulaire Cerfa 2035.

Il en va de la survie des auteurs photographes, qui comptent sur votre soutien en cette période extrêmement difficile pour eux. Ils ne peuvent pas être laissés pour compte dans cette crise sanitaire

Je me tiens bien entendu, avec l'aide des élus et salariés de l'UPP, à votre disposition et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération.



Philippe Bachelier
Président

Copies :

Stéphan Kutniak, Cabinet du ministre
Sylviane Tarsot-Gillery, DGCA
Fabrice Benkimoun, DGCA
Marianne Berger, DGCA
François Quentin, DGCA